

ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

Entrer dans une démarche d'éducation au développement durable et/ou d'éducation à la santé par la labellisation E3D et/ou ÉduSanté ou pérenniser cette démarche à l'échelle de votre structure scolaire ou de votre territoire

ÉTAPE 1

De juin à septembre 2024

Expliciter à la mission académique EDD et/ou à l'école promotrice de santé (EPSA) **vo**tre intention d'entrer dans une démarche de labellisation E3D et/ou ÉduSanté, ou de pérenniser la démarche entreprise en demandant un niveau supérieur de labellisation.

Le chef d'établissement, le directeur d'école, le référent EDD ou un personnel de la structure scolaire :

- complète le formulaire en ligne situé au lien suivant ou en scannant le QR code ci-contre : <https://framaforms.org/formulaire-dintention-demande-de-labellisation-annee-scolaire-2024-2025-1715351841>



ÉTAPE 2

D'octobre à décembre 2024

Élaborer la version 1 du dossier de demande de labellisation.

Le référent EDD, le directeur d'école ou tout autre personnel :

- se rend au lien : <http://edd.ac-amiens.fr/050-labellisations-procedures-a-suivre.html> ou scanne le QR code ci-dessous et prend connaissance de la procédure à suivre ;



- participe en fonction des besoins aux webinaires organisés, pour mieux s'approprier la maquette du dossier de demande, pour poser les questions nécessaires. Les chargés de mission EDD et/ou EPSA accompagneront la démarche ;
- envoie le dossier **avant le 15 décembre 2024** aux chargés de mission identifiés dans l'Aide (encart ci-dessous).

ÉTAPE 3

De janvier à avril 2025

Faire progresser le dossier de demande de labellisation en fonction du retour des chargés de mission.

Le référent EDD, le directeur d'école ou tout autre personnel :

- communique avec le ou les chargés de mission en fonction de leurs retours, qui accompagneront la réflexion concernant la démarche de labellisation ;
- participe aux webinaires organisés, si besoin, pour poursuivre sa réflexion dans la démarche de labellisation ;
- complète si besoin la version 1 du dossier de demande de labellisation pour finaliser le dossier de demande ;
- envoie la version finalisée du dossier de demande de labellisation **avant le 1er avril 2025** aux chargés de mission identifiés dans l'Aide (encart ci-contre).

ÉTAPE 4

Attendre le retour du comité de validation des demandes en juin 2025.

❓ AIDE ET CONTACTS

Vous pouvez vous appuyer sur les ressources suivantes (qui seront vos contacts pour l'envoi des versions des dossiers de demande(s) de labellisation) :

LABELLISATION E3D :

- Si 1ère demande de niveau 1 ou demande de passage du niveau 1 au niveau 2 :
 - **Amaury FAVIOT**
amaury-joachim.faviot@ac-amiens.fr
 - **Emmanuel NOYELLE**
emmanuel-franci.noyelle@ac-amiens.fr
- Si demande de passage du niveau 2 au niveau 3 :
 - **Audrey PITAULT** - audrey.pitault@ac-amiens.fr

LABELLISATION ÉDUSANTÉ :

- **Sandra BOURANJA**
sandra.bouranja@ac-amiens.fr